FORMATION TRANSPORT

ADR – TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE – FORMATION DE BASE INITIALE

Réf de l'action : ECF T510.PR Indice 01 du 23/02/2022

OBJECTIFS PROFESSIONNELS	Être capable d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour effectuer le transport des matières dangereuses ci-dessus. Être capable de réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur de base.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Conducteurs souhaitant transporter des matières des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 (dont matières à haute température transportées en véhicules spéciaux) autrement conditionnées qu'en véhicules-citernes ou en unités de transport transportant des citernes ou des conteneurs-citernes,
- Maitrise du Français oral et écrit,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

1er jour :

- ACCUEIL : Programme - Objectifs - Tour de table
- OBLIGATIONS DES INTERVENANTS
- MARCHANDISES DANGEREUSES :
  - Comportement de la matière
  - Présentation des dangers
- EXPÉRIENCES : Expériences réalisées par le formateur pour montrer les effets des produits chimiques et le comportement des liquides inflammables.
- RÈGLEMENTS : ADR et arrêté TMD

2ème jour :

- CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT
- DOCUMENTS RÈGLEMENTAIRES
- SIGNALISATION DES VÉHICULES
- RISQUE SPÉCIFIQUE : LE FEU : Exercices d'extinction de feux réels ou simulateur

3ème jour :

- TRANSPORT :
  - Règles de conduite spécifiques
  - Restriction dans les tunnels
  - Limitation de vitesse
  - Stationnement
- EXERCICE : Réalisation d'un transport
- ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE
- MESURES DE SÛRETÉ
- CAS SPÉCIFIQUES DES DÉCHETS
- SUR LA ROUTE :
  - Accident de la circulation
  - Agir sur le comportement pour réduire le risque
  - Rappels sur le code de la route

Questions, exercices ou mises en situation

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, et des études de cas…
- Salles de cours équipées de moyens multimédias et numériques,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives démonstratives et actives,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Examen final : QCM de 30 questions (résultat minimal requis de 70/100).
- Une évaluation de la satisfaction des stagiaires est réalisée en fin de formation.

SANCTION VISEE

- Certificat de réussite à l'examen ADR conducteur de base.
- Attestation de fin de formation.
  Formation éligible au CPF sous le code RS 5629. ECF est partenaire avec l'APTH. Cette formation est réalisée par L'APTH ; organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le ministère des transports (arrêté ministériel du 27 octobre 2017 (NOR TREP 1730325A).

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- 3 jours : 21h.

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'Agence ECF.